

## Amiante : signature de deux conventions partenariales

**Deux conventions liées au traitement de l'amiante dans le parc social ont été signées le 19 janvier 2016 : une convention entre l'AORIF et l'OPPBTB, d'une part, et une convention entre huit organismes franciliens de logement social et la CRAMIF, d'autre part.**

La présence d'amiante dans le parc ancien est un fait. Plus de 15 millions de logements, privés comme sociaux, sont en France potentiellement concernés. Cela ne signifie pas que ces logements sont dangereux ou inhabitables, mais cela implique de prendre les précautions nécessaires pour les intervenants et les locataires pour engager des travaux. Les entreprises du BTP et les régies de travaux des organismes de logement social doivent adapter leurs méthodes d'intervention à l'évolution de la réglementation concernant les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante. Pour aider leurs équipes à continuer à intervenir dans le parc social en toute sécurité pour elles-mêmes et vis-à-vis des occupants et leur permettre de monter en compétences, l'inter-bailleurs francilien animé par l'Association des Organismes Hlm de la Région Ile-de-France (AORIF) se mobilise en partenariat avec l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) et la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (CRAMIF).

### Convention AORIF – OPPBTB, relative à l'association du mouvement Hlm francilien au Projet CARTO Amiante



En 2014, l'OPPBTB accompagné de la DGT et de l'INRS ont lancé le Projet CARTO Amiante. Il facilite la réalisation par les entreprises de leur évaluation a priori du risque amiante et favorise, ainsi, le recours aux modes opératoires et aux équipements de protection les plus adaptés à chaque situation de travail et à l'empoussièrément qui pourrait être légitimement attendu. Il permet également de réaliser une campagne de mesurages de l'empoussièrément amiante de processus de travail, essentiellement de courte durée, couramment utilisés dans le BTP, en vue de constituer une base de données reconnue à disposition des entreprises.

La convention AORIF - OPPBTB, signée le 19 janvier 2016 par Jean-Luc Vidon, Président de l'AORIF, et Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTB, a pour objectif d'inciter les entreprises du BTP d'Ile-de-France qui interviennent sur le parc social à participer à ce projet. Cette convention définit les modalités de contribution de chacun : les organismes de logement social incitent leurs prestataires à participer et proposent des chantiers correspondant au périmètre du projet CARTO Amiante et l'OPPBTB finance, sur les chantiers retenus, les mesures d'empoussièrément sur opérateur, réalisées par un des 4 laboratoires accrédités retenus dans le projet CARTO Amiante et sous surveillance d'un superviseur CARTO.

### Convention inter-bailleurs – CRAMIF, relative à la réalisation de chantiers d'évaluation des modes opératoires en entretien courant



Huit organismes franciliens de logement social se sont unis, avec l'expertise de la CRAMIF, pour organiser une campagne de chantiers tests afin d'expérimenter et mesurer le niveau d'émissions de fibres d'amiante de dix modes opératoires innovants pendant des travaux d'entretien courant et/ou d'urgence dans des logements occupés, ou lors d'un changement de locataires. Cette mutualisation permettra une professionnalisation des agents de régie et un transfert de compétences vers les entreprises du BTP.

Les organismes de logement social franciliens participant à la démarche sont Adoma, Batigère Ile-de-France, Élogie, Emmaüs Habitat, ICF Habitat La Sablière, l'OPH Montreuillois, la RIVP et la SIEMP.

Cette démarche partenariale, qui débutera le 25 janvier 2016, bénéficiera du soutien financier du FSI (Fonds de Soutien à l'Innovation), créé dans le cadre du pacte Etat-Hlm.

## **A PROPOS DE :**

L'AORIF - l'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France est l'organisation professionnelle au service des organismes de logement social franciliens.

L'AORIF regroupe les organismes Hlm d'Ile-de-France adhérant à l'une des fédérations de l'Union sociale pour l'habitat (la fédération des Offices publics de l'habitat, la fédération des Entreprises sociales pour l'habitat, la fédération des Sociétés coopératives d'Hlm et l'Union nationale d'économie sociale pour l'accession à la propriété). 5 Entreprises publiques locales (EPL) sont membres associés.

143 organismes de logement social adhèrent à l'AORIF. Ils gèrent 1,2 millions de logements locatifs sociaux, soit 25% des résidences principales d'Ile-de-France, et logent près de 3 millions de personnes.

Site internet : [www.aorif.org](http://www.aorif.org)

L'OPPBTB - L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) a pour mission de contribuer à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics.

Chaque année, les 341 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- 13 088 actions, accompagnement et diagnostics de CONSEIL auprès de 7 985 entreprises
- La FORMATION de 24 000 professionnels du BTP
- Des actions d'INFORMATION pratiques et illustrées

Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTB - [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) !

Retrouvez toute l'information de la prévention sur [oppbtp.com](http://oppbtp.com)

## **Contacts presse :**

*Pour l'AORIF*

Vincent Rougeot / [v.rougeot@aorif.org](mailto:v.rougeot@aorif.org) / Tel. : 01 40 75 52 91

*Pour l'OPPBTB*

CLC Communications – 01 42 93 04 04

Jérôme Saczewski / [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)

Anne-Claire Berthomieu / [ac.berthomieu@clccom.com](mailto:ac.berthomieu@clccom.com)

Jessica Djaba / [j.djaba@clccom.com](mailto:j.djaba@clccom.com)

OPPBTB : Solange Delpech, 01 46 09 26 76 / [solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:solange.delpech@oppbtp.fr)

Stéphanie Bigeon-Bienvenu, 01 46 09 26 54 / [stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr](mailto:stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr)